



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Etabli à partir de la comptabilité de l'ordonnateur (maire), le compte administratif (CA) est un document de synthèse présentant les résultats de l'**exécution** du budget.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non titrées ou non mandatées en investissement (restes à réaliser).

Les résultats du compte administratif 2020 concordent avec les résultats du compte de gestion 2020 du comptable.

I- Les informations statistiques, fiscales et financières

Population totale 2020	9 893
Population DGF 2020	10 119

Informations financières / ratios	données communales 2020	moyennes nationales de la strate démographique (données 2019)*
Dépenses réelles de fonctionnement / population	915 €	947 €
Produit des impositions directes / population	589 €	500 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 198 €	1 144 €
DGF / population	94 €	152 €
Encours de la dette au 31/12 / population	538 €	828 €
Annuité de la dette / population	114 €	104 €
Taux d'endettement (annuité de la dette / PRF)	9,53%	9,12%

La population DGF est constituée par la population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire et par emplacement de caravane au titre de l'accueil des gens du voyage (si la commune est éligible à la DSU ou à la fraction bourg-centre de la DSR, le nombre de places de caravanes est multiplié par 2).

La population DGF est utilisée notamment pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement.

**strate démographique= communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement à FPU*

II- La section de fonctionnement (comptes des classes 6 et 7)

Elle retrace les opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune, c'est-à-dire les produits et les charges qui reviennent régulièrement chaque année.

1-Les dépenses (comptes des classes 6):

Libellé des dépenses de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	évolution 2020/2019
Charges à caractère général	2 847 519,99	2 603 262,60	-8,58%
Charges de personnel	5 542 755,99	5 550 524,45	0,14%
Atténuation de produits	48 297,00	58 985,00	22,13%
Autres charges de gestion courante	667 550,80	659 925,77	-1,14%
Charges exceptionnelles	6 933,89	119 967,07	1630,16%
Intérêts de la dette	127 890,34	107 581,96	-15,88%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 240 948,01	9 100 246,85	-1,52%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	587 902,80	1 143 352,76	94,48%
Total des dépenses de l'exercice	9 828 850,81	10 243 599,61	4,22%

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **10 243 599,61 €** :

- **9 100 246,85 €** au titre des opérations réelles,
- **1 143 352,76 €** pour les opérations d'ordre (*dotations aux amortissements, valeurs comptables des immobilisations cédées*).

Les dépenses réelles sont en baisse de **1,52 %** par rapport à 2019 où elles atteignaient **9 240 948,01 €**.

► Chapitre 011 « charges à caractère général » : **2 603 262,60 €** en baisse de **8,58%**

Au sein de ce chapitre, sont inscrites les dépenses relatives aux fluides, à l'entretien des bâtiments et du matériel roulant, aux primes d'assurances, et aux prestations de services (cantines scolaires).

L'évolution de ce chapitre entre 2019 et 2020 est essentiellement liée à la pandémie de la COVID 19 qui s'est traduite par une baisse d'activité des services (service jeunesse notamment).

Le chapitre 011 représente **28,61 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 012 « dépenses de personnel » **5 550 524,45 €** en augmentation de **0,14%**

Le chapitre 012 représente **61 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 014 « atténuations de produits » **58 985 €** en hausse de **22,13 %**

Au sein de ce chapitre, sont constatés notamment les dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants (**2 689 €**) et la contribution de la commune au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) (**56 296 €**).

Le chapitre 014 représente moins de **1 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » **659 925,77 €** en baisse de **1,14%**

Sur ce chapitre, sont inscrites notamment les dépenses relatives aux indemnités de fonction (**135 111,06 €**), aux subventions versées aux associations (**486 029 €**) et aux contributions aux syndicats (école de musique, AFR) (**34 894 €**).

A noter : Suite à la vente du foyer logement à l'association EDENIS, le CCAS a réintégré dans son budget les excédents du foyer. De ce fait, la commune n'a pas versé de subvention de fonctionnement au CCAS en 2018, 2019 et 2020.

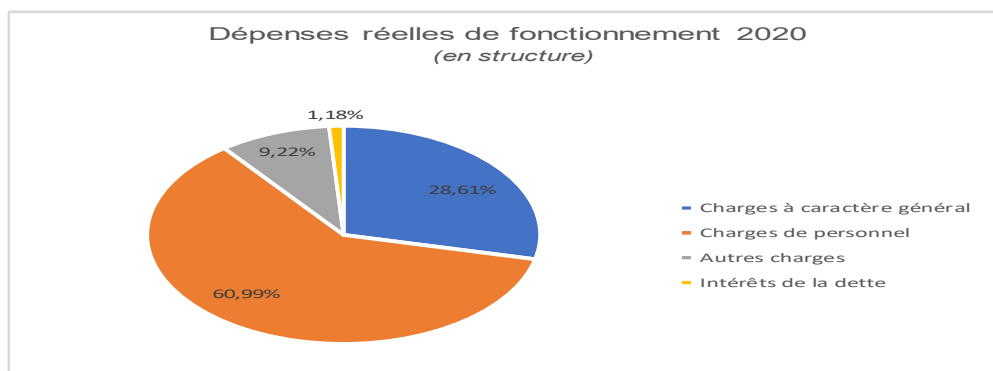
Ce chapitre constitue **7,25 %** des dépenses réelles.

► Chapitre 66 « charges financières » **107 581,96 €** en baisse de **15,88 %**

Le remboursement des intérêts de la dette représente **1,18 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 67 « charges exceptionnelles » **119 967,07 €**

Ce chapitre retrace essentiellement le reversement du résultat du budget annexe assainissement collectif au SMEA pour un montant de **111 392,74 €**.



2- Les recettes (comptes des classes 7) :

Libellé des recettes de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	évolution 2020/2019
Atténuation de charges	102 276,75	138 585,10	35,50%
Produits des services	464 188,66	312 020,01	-32,78%
Impôts et taxes	9 875 454,77	9 270 842,50	-6,12%
Dotations et participations	2 025 439,34	1 896 046,00	-6,39%
Autres produits de gestion courante	183 640,15	181 791,03	-1,01%
Produits financiers et exceptionnels*	51 021,19	47 568,89	-6,77%
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 702 020,86	11 846 853,53	-6,73%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	199 961,50	510 916,35	155,51%
Total des recettes de l'exercice	12 901 982,36	12 357 769,88	-4,22%
Pr info excédent de fctionnement reporté	2 962 814,10	4 816 537,83	

*dont produit de cessions

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 12 357 769,88 € (hors excédent antérieur reporté) :

- **11 846 853,53 €** au titre des opérations réelles,
- **510 916,35 €** pour les opérations d'ordre (quote part des subventions transférées au compte de résultat)

Les recettes réelles sont **en baisse de 6,73 %** par rapport à 2019 où elles atteignaient **12 702 020,86 €**.

Le niveau élevé des recettes en 2019 s'explique essentiellement par la prise en compte dans le calcul de l'attribution de compensation versée par la CCLRS de rôles supplémentaires de CFE 2016 perçus par la commune en 2017 et par un rattrapage opéré sur les années 2018 et 2019 (impact sur le chapitre 73 « impôts et taxes »).

En 2020, les différentes mesures d'exonérations décidées par le conseil municipal (droits de place sur le marché de plein vent, redevance d'occupation du domaine public) ainsi que la baisse de fréquentation des services (médiathèque, piscine, espace jeunes) se sont traduites par une diminution des recettes évaluée à près de **100 K€**.

► Chapitre 013 « atténuations de charges » **138 585,10 €** en hausse de **35,50 %**

Sur ce chapitre, sont inscrits les remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux (indemnités journalières...).

L'évolution constatée sur ce chapitre est liée à une forte augmentation des arrêts maladie entre 2019 et 2020.

► Chapitre 70 « produits des services et du domaine » **312 020,01 €** en baisse de **32,78%**

Ce chapitre retrace les recettes liées aux concessions dans les cimetières, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances et droits des services à caractère culturel, social et périscolaires (cantines..).

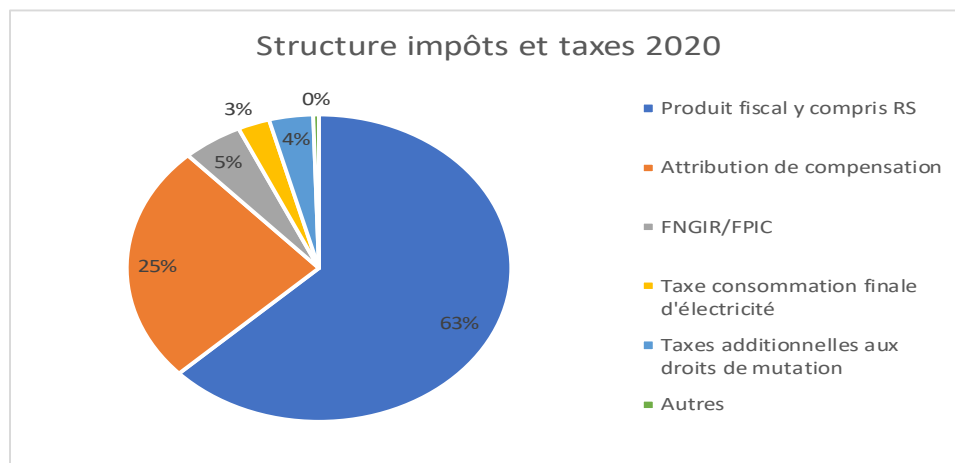
L'évolution constatée entre 2019 et 2020 résulte essentiellement d'une baisse des produits de la cantine scolaire en raison du confinement décidé en mars 2020.

Le chapitre 70 représente **2,63 %** des recettes réelles de fonctionnement.

► Chapitre 73 « impôts et taxes » **9 270 842,50 €** en baisse de **6,12 %**

Sur ce chapitre, sont inscrits notamment le produit des trois taxes ménages, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et la taxe sur l'électricité.

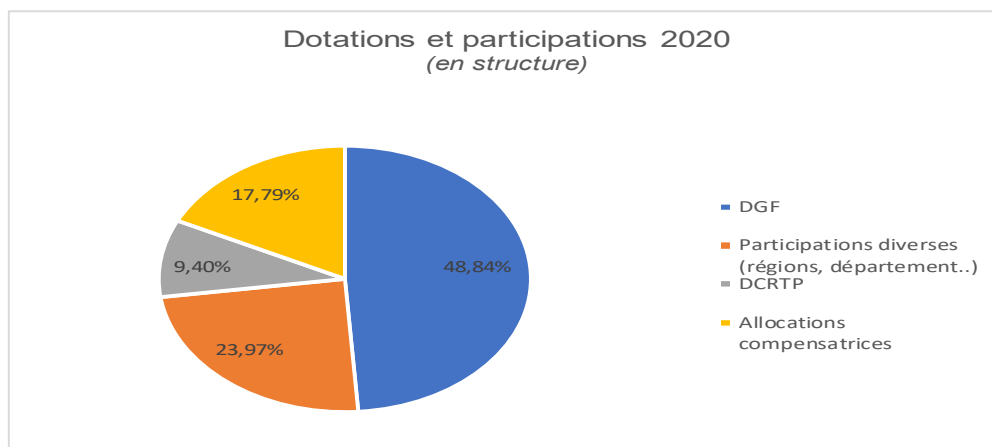
	CA 2019	CA 2020	évolution 2020/2019
Taxes foncières et d'habitation	5 702 651,00	5 831 308,00	2,26%
Autres impôts locaux et assimilés (RS)	32 627,00	6 748,00	-79,32%
Attribution de compensation	2 287 860,00	2 327 681,00	1,74%
Autres fiscalités reversées (rattrapage AC sur 2017 et 2018)	656 420,00	0,00	-100,00%
FNGIR	359 138,00	359 138,00	0,00%
FPIC	108 219,00	109 437,00	1,13%
Droits de place	61 694,97	15 182,85	-75,39%
Taxe consommation finale d'électricité	254 143,78	247 851,72	-2,48%
Taxe locale sur la publicité extérieure	24 076,45	23 396,80	-2,82%
Taxes additionnelles aux droits de mutation	374 146,57	345 083,13	-7,77%
Autres taxes diverses	14 478,00	5 016,00	-65,35%
total chapitre 73	9 875 454,77	9 270 842,50	-6,12%



Le chapitre 73 représente **78,26 %** des recettes réelles de fonctionnement.

► Chapitre 74 « dotations et participations » **1 896 046 €** en baisse de **6,39 %**
 Sont inscrites notamment la dotation globale de fonctionnement, les allocations compensatrices TH, FB et FNB et diverses participations accordées par l'Etat, la CAF.

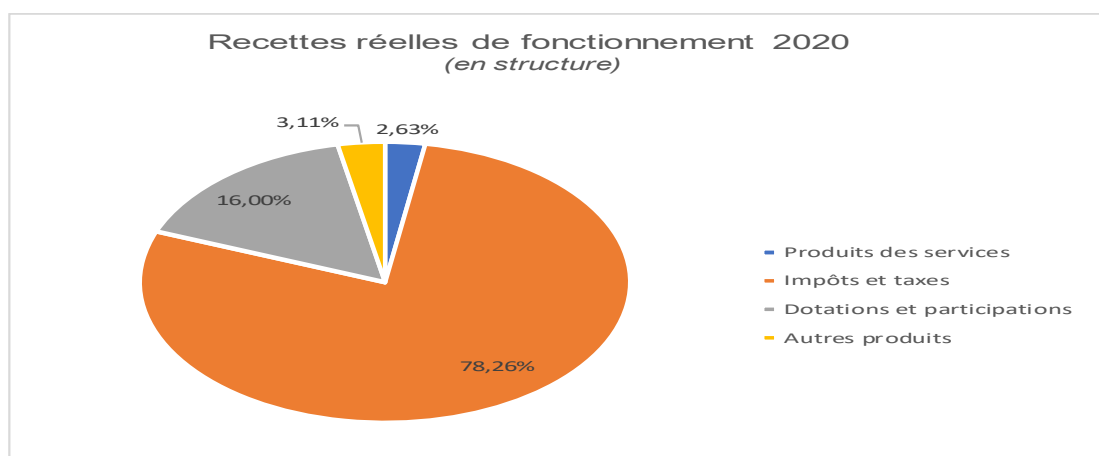
	CA 2019	CA 2020	évolution 2020/2019
DGF	957 570,00	925 984,00	-3,30%
FCTVA (calculé sur les dépenses d'entretien)	8 103,48	7 066,36	-12,80%
Participations diverses (régions, département..)	544 075,86	447 470,00	-17,76%
DCRTP	181 709,00	178 249,00	-1,90%
Allocations compensatrices	333 981,00	337 277,00	0,99%
Total chapitre 74	2 025 439,34	1 896 046,00	-6,39%



Les dotations et participations constituent **16 %** des produits réels de fonctionnement.

► Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » **181 791,03 €** en baisse de **1,01%**
 Sont imputés sur ce chapitre les revenus des immeubles (*baux avec l'Etat, particuliers*) et les produits divers.

► Chapitres 76 et 77 « produits financiers et exceptionnels » **47 568,89 €** (dont **21 572 €** au titre des produits de cessions)



III-Les soldes intermédiaires de gestion (en K€):

en K€	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits de fonctionnement courant	12 388	12 097	11 868	11 266	12 651	11 799
-Charges de fonctionnement courant	9 596	9 665	8 596	8 768	9 106	8 873
=Excédent brut courant	2 792	2 432	3 273	2 499	3 545	2 927
Solde exceptionnel	59	15	17	18	20	-94
= Epargne de Gestion	2 851	2 447	3 290	2 516	3 565	2 833
- intérêts de la dette	199	173	165	147	128	109
= Epargne brute	2 652	2 274	3 124	2 369	3 437	2 724
-capital de la dette	822	757	793	838	893	1 021
= Epargne nette	1 830	1 517	2 331	1 530	2 544	1 702

Le premier solde d'épargne, appelé **excédent brut courant (EBC)**, est égal à la différence entre les produits courants et les charges de même nature.

L'épargne de gestion est calculée en complétant l'excédent brut courant du résultat des opérations exceptionnelles.

L'épargne brute, égale à l'épargne de gestion diminuée des intérêts, permet de connaître le montant de l'épargne disponible pour faire face au remboursement en capital de la dette.

Ultime solde de la chaîne d'épargne, **l'épargne nette**, égale à la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette, **représente, quand elle est positive, le solde disponible pour financer les dépenses d'équipement.**

Attention : dans ce tableau ne figurent que les produits et les dépenses réelles de fonctionnement.

Dans les recettes, ne sont pas inclus les produits de cession qui sont considérés en analyse financière comme des produits d'investissement.

L'épargne nette, toujours supérieure à **1 500 K€** sur la période 2015-2020, atteint en **1 702 K€** en 2020.

L'épargne dégagée au terme des opérations de fonctionnement a ainsi permis de financer une part non négligeable des dépenses d'équipement.

IV-La section d'investissement (comptes des classes 1 et 2) :

Elle retrace les opérations de dépenses et de recettes liées aux programmes d'investissement nouveaux ou en cours qui enrichissent le patrimoine communal : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...

Libellé des dépenses d'investissement	CA 2019	CA 2020
Dotations, fonds divers et réserves		112 084,01
Immobilisations	7 379 298,60	5 191 126,90
Subventions d'équipement versées	11 841,27	23 333,50
Emprunts et dettes assimilées	892 992,79	1 021 437,79
Opérations pour compte de tiers		293 763,14
Total dépenses réelles d'investissement	8 284 132,66	6 641 745,34
Total des dépenses d'ordre d'investissement	199 961,50	1 167 277,19
Total dépenses de l'exercice	8 484 094,16	7 809 022,53
Pour information solde d'exécution négatif reporté	1 321 536,33	383 305,82

1-Les dépenses :

Le total des dépenses d'investissement atteint **7 809 022,53 €** (hors restes à réaliser et solde négatif reporté) :

- **6 641 745,34 €** au titre des opérations réelles,
- **1 167 277,19 €** pour les dépenses d'ordre.

Au sein des dépenses réelles d'investissement :

- les dépenses d'équipement atteignent **5 214 460,40 €** parmi lesquelles :
 - o l'opération « redynamisation de la bastide » : **1 535 273 €**,
 - o des travaux de voirie (*pool routier, avenue de Toulouse*) : **1 641 465 €**
 - o les travaux de réhabilitation du groupe scolaire Roger Sudre (maternelle et primaire) : **527 482 €**,
 - o l'acquisition de matériel roulant : **367 196 €**,
 - o la mise en place du réseau fibre optique : **154 215 €**,
 - o -le remplacement d'appareils et de matériels vétustes (éclairage public) : **117 825 €**
 - o l'équipement du cimetière « Feriol » : **56 446 €**
- le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune s'élève à **1 021 437,79 €**.

2- Les recettes :

Libellé des recettes d'investissement	CA 2019	CA 2020
Dotations fonds divers et réserves	4 422 689,26	2 615 365,13
Subventions d'investissement	1 805 631,21	585 192,20
Emprunts et dettes assimilées	2 600 723,00	
Immobilisations	5 378,40	59 211,56
Opérations pour compte de tiers		293 763,14
Total des recettes réelles d'investissement	8 834 421,87	3 553 532,03
Total des recettes d'ordre d'investissement	587 902,80	1 799 713,60
Total des recettes de l'exercice	9 422 324,67	5 353 245,63

Le total des recettes d'investissement s'élève à **5 353 245,63 €** (*hors restes à réaliser*) :

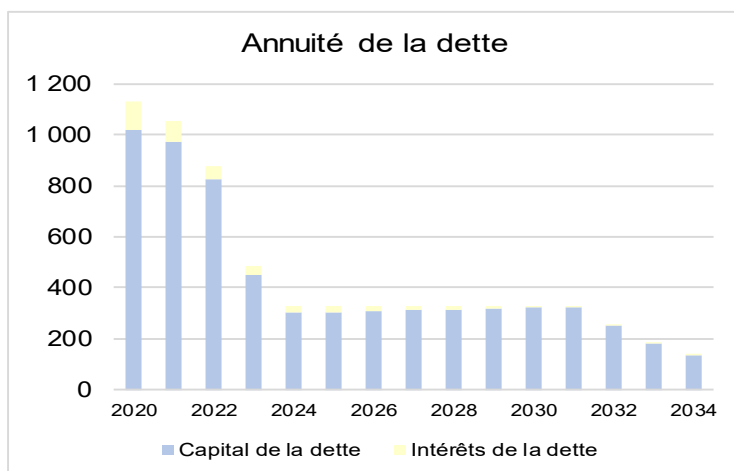
- **3 553 532,03 €** au titre des opérations réelles,
- **1 799 713,50 €** pour les opérations d'ordre.

Pour financer ses investissements, la commune a perçu :

- des subventions (chapitre 13) pour un montant de **585 192,20 €**,
- du FCTVA sur les travaux et acquisitions réalisés en 2019 à hauteur de **1 204 544,92€**,
- de la taxe d'aménagement pour **191 412,39 €**.

V- La dette

1-L'annuité de la dette :

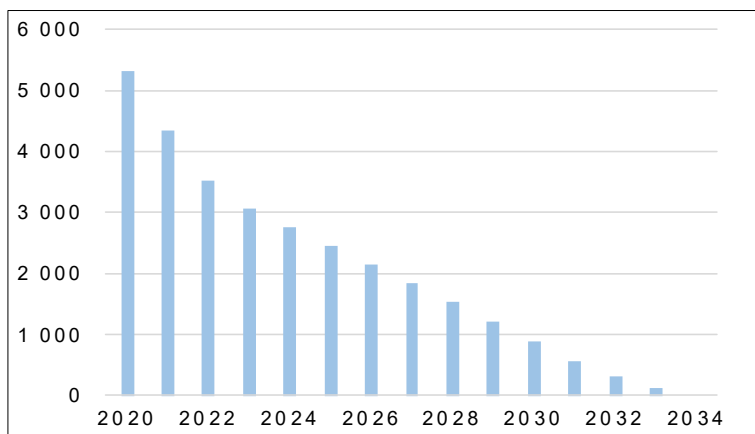


Elle atteint en 2020 **1 129 019,75 €** (**1 021 437,79 €** au titre du capital remboursé, **107 581,96 €** pour les intérêts).

Le taux d'endettement mesuré par le ratio « *annuité de la dette / produits réels de fonctionnement* » atteint **9,53 %** en 2020 (*contre 9,12 % pour la moyenne nationale des communes de même strate en 2019*).

2- L'encours de la dette (en K€):

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Encours de la dette	5 326	4 351	3 526	3 075	2 773	2 468	2 160	1 848	1 534	1 216	895	571	318	137	0



Il s'élève à **5 325 986,83 €** au 31 décembre 2020 en baisse de **1 021 437,79 €** par rapport au 31 décembre 2019 ou il atteignait **6 347 424,62 €**. Il est constitué de 11 emprunts :

- 5 auprès d'établissements bancaires classiques (encours de **5 287 124,10 €**),
- 6 sont des prêts sans intérêts accordés par le conseil départemental et la CAF (encours de **38 862,73 €**).

Tous les emprunts souscrits sont classés dans la catégorie A-1 de la charte GISSLER (*structure taux fixe simple, indice zone Euro*).

L'encours de dette par habitant au 31/12/2020 est de **538 €** (*contre 828 € pour la moyenne nationale des communes de même strate en 2019*).

La dette actuelle sera totalement amortie en 2034.

3- La capacité de désendettement :

La capacité de désendettement, mesurée par le ratio « encours de la dette/épargne brute », permet de savoir en combien d'années une collectivité peut rembourser son encours de dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut.

Le seuil d'alerte pour les communes est fixé à 11 ans.

En 2020, la capacité de désendettement de la ville de Revel est de **2 ans**.

En résumé :

Résultat de fonctionnement 2020

Recettes de fonctionnement : 12 357 769,88 €

Dépenses de fonctionnement : 10 243 599,61€

Soit un résultat de l'exercice 2020 : 2 114 170,27€

Excédent antérieur reporté : 4 816 537,83 €

Soit un résultat de clôture 2020 en fonctionnement de 6 930 708,10 €

Résultat d'investissement 2020

Recettes d'investissement : 5 353 245,63 €

Dépenses d'investissement : 7 809 022,53 €

Soit un résultat de l'exercice 2020 : - 2 455 776,90 €

Résultat antérieur reporté : - 383 305,82 €

Soit un résultat de clôture 2020 en investissement de - 2 839 082,72 €

(Pour information solde des restes à réaliser 2020 : + 543 289 €)

Le résultat global de clôture 2020 (fonctionnement + investissement) du compte administratif s'élève à 4 091 625,38 €.